

SESSION FORMATION
TERRITOIRE, URBANISME ET AMÉNAGEMENT
URBANISME ET PROJETS D'AMÉNAGEMENT

RÉF: 9088-10

Expropriation : enquêtes publiques, DUP, procédure judiciaire

> EN BREF

Les opérations d'aménagement nécessitent fréquemment le recours à des expropriations, dont la procédure est source de difficultés, voire de contentieux, compte tenu de l'intervention du droit européen, de l'évolution de la procédure et de la jurisprudence en France.

THÉMATIQUES

Le schéma de la procédure, l'enquête publique, la déclaration de projet, la DUP, l'enquête parcellaire. L'ordonnance d'expropriation, l'évaluation, la procédure de fixation des indemnités. Les écueils à éviter.

OBJECTIFS

Maîtriser la notion d'utilité publique.
Identifier les phases administrative et judiciaire de l'expropriation, les points de vigilance.
Appréhender l'ensemble des évolutions législatives, réglementaires récentes et de la jurisprudence européenne et française.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Services Urbanisme, Aménagement, Foncier, infrastructures, des collectivités territoriales et aménageurs publics et privés, EPA, EPF, ... DDT(M) et préfectures chargées de l'expropriation. Notaires, géomètres, marchands de biens, promoteurs...

> PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

> INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 30 septembre au 01 octobre 2019 - Durée : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 590,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

> COORDINATION

Me Stéphane DESFORGES, Avocat, Cabinet LE SOURD DESFORGES

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 24 JUIN

9h00
Me Stéphane DESFORGES
Le cadre général de l'expropriation

Le schéma de la procédure

10h00
Damien BLAISE (sous réserve), *Chef du bureau des affaires juridiques, VILLE DE PARIS*
La notion d'utilité publique

14h00
Danielle FAYSSE (sous réserve), *chargée de formation*
L'enquête publique :
Le dossier d'enquête
Le déroulement de l'enquête
Le rôle du commissaire enquêteur

16h00
Me Stéphane DESFORGES
La décision,
la déclaration de projet
la déclaration d'utilité publique
(compétences, effets, litiges)

Fin de la journée à 18h15

MARDI 25 JUIN

9h00
Joël GRENIER (sous réserve), *Consultant foncier*
L'enquête parcellaire, la cessibilité et les effets

L'ordonnance d'expropriation

14h15
Sylvie SUPLY (sous réserve), *Juge de l'expropriation,*
TGI DE BOBIGNY
La procédure de fixation des indemnités devant le juge

15h45
Me Stéphane DESFORGES
L'évaluation et le paiement des indemnités

Synthèse

Fin de la session à 17h00